



## CODE DE VIE

Notre code de vie est un référentiel éducatif. Facilitateur pour le « vivre ensemble », son application nous rappelle notre responsabilité éducative. Cette responsabilité vise notamment les objectifs suivants : Offrir aux élèves un référentiel disciplinaire éducatif; créer un climat sain et sécuritaire incluant le sentiment d'appartenance; développer et consolider les compétences personnelles et sociales telles que l'autodiscipline, l'autocontrôle et l'autonomie et favoriser la cohérence chez tous les intervenants du milieu.

Les intentions poursuivies seront d'indiquer aux élèves les comportements attendus, et ce, par des énoncés clairs et positifs. L'élève sera toujours placé au centre de la démarche d'intervention et la relation signifiante entre l'élève et l'adulte sera le moteur de la démarche de régulation des comportements. Des rencontres d'échanges et de concertation, axée sur la résolution de problèmes entre les personnes qui gravitent auprès de l'élève seront au centre du processus de recherche de solution. Des interventions préventives, éducatives et des mesures de soutien voire de conséquences pourraient être mises en place.

Afin de vivre en harmonie au sein de l'école, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, l'élève a la responsabilité de respecter le code de vie et les politiques de l'école (Voir les politiques dans les annexes 1 à 6).

### Les valeurs de l'école

Les trois valeurs suivantes agissent comme points de repère. Elles ont été choisies par une majorité de parents et de membres du personnel. Elles motivent la mise en place des règles de l'école. La promotion de ces valeurs, par les membres adultes de la communauté éducative, amène chacune et chacun à faire l'expérience des règles. Cette démarche, vécue dans la microsociété qu'est l'école, a pour but de préparer l'élève à construire et s'intégrer dans le monde de demain.

- 1) La persévérance. Par cette valeur, l'élève est amené à tenir à ce qu'il veut, à croire en ses forces et à s'engager afin d'atteindre son but.
- 2) Le sens des responsabilités. Par cette valeur, l'élève développe la capacité de faire face à ses obligations, de remplir ses devoirs et de porter les conséquences de ses actes.
- 3) La civilité. Par cette valeur, l'élève développe une attitude qui est marquée par le respect et la considération à l'égard des autres et l'environnement. La courtoisie, la politesse et les bonnes manières en sont des exemples visibles.